



Index du contenu GRI 2014

La TD suit les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) dans ses rapports sur la responsabilité d'entreprise depuis 2007. Le rapport de 2014 est rédigé selon les lignes directrices G4 et répond aux critères « Essentiels ».

Éléments Généraux D'information

Stratégie et analyse

Élément d'information	Description
G4-1	<p>Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation.</p> <p>Rapport RE, p. 1.</p>
G4-2	<p>Fournir une description des principaux impacts, risques et opportunités.</p> <p>En 2014, nous avons déterminé que les problématiques importantes étaient : satisfaction de la clientèle, intégrité et gouvernance de l'entreprise, confidentialité et sécurité des données, gestion du risque, santé et bien-être des employés, diversité et inclusion, financement responsable, éducation financière, valeur économique créée, engagement des employés, logement abordable, changements climatiques, produits et services, écoefficacité, accès aux services bancaires, dons aux collectivités, rémunération des dirigeants, approvisionnement et politiques fiscales. Consultez la page 9 du Rapport sur la responsabilité d'entreprise pour en savoir davantage sur notre façon de déterminer les problématiques importantes.</p> <p>Voir également :</p> <ul style="list-style-type: none">• Introduction de chaque problématique importante dans le Rapport

sur la responsabilité d'entreprise, pour une description de ses répercussions notables sur les parties prenantes

- [Rapport RE](#), p. 5 – Fiche de rendement et objectifs
- [RA](#), p. 68, pour les facteurs de risque qui pourraient influencer les résultats futurs
- [RA](#), p. 71-75, pour connaître l'approche de la TD en matière de gestion des risques
- [RA](#), p. 99, pour une explication de l'approche de la TD en matière de risque environnemental

Profil de l'organisation

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-3	Indiquer le nom de l'organisation
	Groupe Banque TD
G4-4	Indiquer les principales marques et principaux produits et services
	<p>La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 23 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec quelque 9.4 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 octobre 2014, les actifs de la TD totalisaient 945 milliards de dollars canadiens. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».</p> <ul style="list-style-type: none">• RA, p. 23-36• À propos de la TD
G4-5	Indiquer le lieu où se trouve le siège de l'organisation
	Toronto, Canada

G4-6

Indiquer le nombre de pays dans lesquels l'organisation est implantée et préciser le nom de ceux où l'organisation exerce d'importantes activités, ou qui sont particulièrement concernés par les thèmes de développement durable abordés dans le rapport.

Endroits où nous exerçons nos activités

AMÉRIQUES : Barbades, Canada, États-Unis

EUROPE : Amsterdam (Pays-Bas), Dublin (Irlande), Luxembourg, Royaume-Uni

ASIE-PACIFIQUE : Sydney (Australie), Hong Kong, Mumbai (Inde), Séoul (Corée du Sud), Shanghai (Chine), Singapour

[+ Liste des principales filiales](#)

G4-7

Indiquer le mode de propriété et la forme juridique.

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte assujettie aux dispositions de la Loi sur les banques du Canada. Elle est issue de la fusion, le 1er février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

G4-8

Indiquer les marchés desservis (inclure la répartition géographique, les secteurs desservis et les types de clients et de bénéficiaires).

La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 23 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

Services de détail au Canada, y compris TD Canada Trust, Services bancaires commerciaux TD, Financement auto TD, Gestion de patrimoine TD et TD Assurance

Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank, Financement auto TD (États-Unis), Gestion de patrimoine TD et la participation de la TD dans TD Ameritrade

Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD

- [RA](#), page 23-36
- [À propos de la TD](#)

<p>G4-9</p>	<p>Indiquer la taille de l'organisation.</p> <p>À la fin de l'exercice 2014, la TD présentait un bénéfice net rajusté de plus de 8,1 milliards de dollars canadiens, disposait d'actifs totalisant 944 milliards de dollars canadiens, comptait sur l'équivalent de 81 137 employés à temps plein, et exploitait plus de 2 500 succursales au Canada et aux États-Unis. La TD est présente à l'échelle mondiale grâce à des bureaux en Amérique, en Europe et en Asie-Pacifique.</p> <p>Pour la capitalisation totale, voir les Principaux indicateurs financiers du RA.</p> <p>Pour connaître la quantité de produits et services fournis, consultez l'Analyse des secteurs d'exploitation, RA p.23-36.</p>
<p>G4-10</p>	<p>Indiquer le nombre total de salariés par contrat de travail et par région.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Profil de l'effectif du Groupe Banque TD en 2014
<p>G4-11</p>	<p>Indiquer le pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective.</p> <p>Bien que la TD cherche à créer un environnement de travail agréable dans lequel les employés ne sentent pas le besoin d'être représentés par des tiers, nous respectons leur droit de le faire. TD Assurance, Assurances générales compte depuis longtemps une unité de négociation de 265 employés, soit 0,30 % de notre effectif total, représentés par le syndicat des Teamsters dans un de nos établissements de Montréal.</p>
<p>G4-12</p>	<p>Décrire la chaîne d'approvisionnement de l'organisation.</p> <p>Rapport RE, p. 55.</p>
<p>G4-13</p>	<p>Indiquer tous les changements substantiels de taille, de structure, de capital ou de la chaîne d'approvisionnement de l'organisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de certains comptes de carte de crédit CIBC Aéroplan • Vente des Services institutionnels TD Waterhouse <p>Pour plus de détails, voir RA, p. 12.</p>

	La chaîne d'approvisionnement de la TD n'a pas connu de changements notables au cours de l'exercice 2014.
G4-14	<p>Indiquer si la démarche ou le principe de précaution est pris en compte par l'organisation, et comment.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des risques : Rapport RE, p. 15 • Financement et investissements responsables, Rapport RE, p. 42
G4-15	<p>Répertorier les chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale, développés en externe et auxquels l'organisation a souscrit ou donné son aval.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies • Principes de l'Équateur • Principe de consentement libre, préalable et éclairé • Déclaration universelle des droits de l'homme • LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)
G4-16	<p>Répertorier les affiliations à des associations.</p> <p>Voir Affiliations</p>

Aspects et périmètres pertinents identifiés

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-17	<p>a) Répertorier toutes les entités incluses dans les états financiers consolidés de l'organisation ou documents équivalents. b) Indiquer si une entité incluse dans les états financiers consolidés de l'organisation ou documents équivalents n'est pas prise en compte dans le rapport.</p> <p>La portée du Rapport sur la responsabilité d'entreprise de la TD englobe la totalité des activités dans lesquelles la TD possède une participation de 100 %, qui sont regroupées sous les secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires de détail au Canada et aux États-Unis, et Services bancaires de gros.</p>

La portée des rapports financiers inclut les filiales en propriété exclusive du Groupe Banque TD.

Voir la [Liste des principales filiales de 2014](#).

La TD est impliquée dans deux fondations philanthropiques qui ne sont pas possédées et exploitées par le Groupe Banque TD et ne sont pas incluses dans nos états financiers consolidés. Il s'agit des fondations suivantes :

- Fondation TD des amis de l'environnement
- Charitable Trust Foundation de TD Bank, America's Most Convenient Bank

Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers [RA](#), p. 120-121

G4-18

**a) Expliquer le processus de contenu et du Périmètre des Aspects.
b) Expliquer comment l'organisation a mis en œuvre les Principes de reporting de contenu.**

Nous procédons à une analyse formelle chaque année dans le but de déterminer les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance qui touchent la TD et qui évoluent sans cesse, de les prioriser et de les valider. Ce processus, qui comprend de la recherche, une revue des médias, des consultations auprès de parties prenantes et des discussions internes sur la durabilité, nous a permis de filtrer diverses questions et de déterminer celles que nous considérons comme importantes. Cet examen annuel nous aide à reconnaître les intérêts et les préoccupations de nos parties prenantes, et à cerner les nouvelles problématiques dès leur apparition.

Les résultats obtenus nous permettent d'élaborer notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise et nous fournissent des renseignements que nous incluons dans le présent rapport. Le contenu du rapport s'harmonise avec les problématiques importantes déterminées par les parties prenantes.

Renseignements supplémentaires :

- [À l'écoute de nos parties prenantes](#)
- Problématiques importantes : [Rapport RE](#), p. 9
- [Aperçu du processus de définition des problématiques importantes](#)
- [Tableau de délimitation des aspects](#)

G4-19

Répertorier tous les Aspects pertinents identifiés dans le processus de contenu.

Tableau de délimitation des aspects

G4-20

Pour chacun des Aspects pertinents, indiquer le Périmètre de l'Aspect au sein de l'organisation, comme suit :

- indiquer si l'Aspect est pertinent au sein de l'organisation;
- si l'Aspect n'est pas pertinent pour toutes les entités au sein de l'organisation (suivant la description du point G4-17), choisir l'une des deux approches suivantes et préciser :
 - soit la liste des entités ou groupes d'entités inclus dans le point G4-17 pour lesquels l'Aspect n'est pas pertinent,
 - soit la liste des entités ou groupes d'entités inclus dans le point G4-17 pour lesquels l'Aspect est pertinent;
 - indiquer toute restriction spécifique concernant le Périmètre de l'Aspect au sein de l'organisation.

Tableau de délimitation des aspects

G4-21

Pour chacun des Aspects pertinents, indiquer le Périmètre de l'Aspect en dehors de l'organisation, comme suit :

- indiquer si l'Aspect est pertinent en dehors de l'organisation;
- si l'Aspect est pertinent en dehors de l'organisation, identifier les entités, groupes d'entités ou éléments concernés. En outre, décrire l'emplacement géographique où l'Aspect s'avère pertinent pour les entités identifiées;
- indiquer toute restriction spécifique concernant le Périmètre de l'Aspect en dehors de l'organisation.

Tableau de délimitation des aspects

G4-22

Indiquer les raisons et les conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs.

Lorsque des renseignements ont été reformulés, nous en faisons mention dans les notes de bas de page.

- Voir [Annexe : Données sur le rendement](#) (p. i, ii, iv, v, vi, vii)

G4-23

Indiquer les changements substantiels concernant le Champ d'étude et le Périmètre des Aspects, par rapport aux précédentes périodes.

Il n'y a pas eu de changements substantiels de la portée et de la délimitation des aspects par rapport aux périodes précédentes.

Implication des parties prenantes

Élément d'information	Description
Référence ou réponse	
G4-24	<p>Fournir une liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue.</p> <p>Les principales parties prenantes de la TD comprennent les clients, les employés, les actionnaires et les investisseurs, ainsi que les gouvernements et les organismes de réglementation. Les parties prenantes secondaires englobent les organismes communautaires, les associations industrielles, les fournisseurs et les organismes non gouvernementaux.</p> <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• À l'écoute de nos parties prenantes
G4-25	<p>Indiquer les critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles établir un dialogue.</p> <p>Chaque année, nous procédons à une analyse formelle dans le but de déterminer l'importance de problématiques qui nous touchent et qui évoluent sans cesse, de les prioriser et de les valider. Ce processus, qui comprend de la recherche, une revue des médias, des consultations auprès de parties prenantes et des discussions internes sur la durabilité, nous a permis de filtrer diverses questions et de déterminer celles que nous considérons comme importantes.</p> <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rapport RE, Panel de parties prenantes, p. 7• Rapport complet du panel de parties prenantes 2014, p. 1
G4-26	<p>Indiquer l'approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes, et préciser si un quelconque dialogue a été engagé spécifiquement dans le cadre du processus de préparation du rapport.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • À l'écoute de nos parties prenantes • Panel de parties prenantes : Rapport RE, p. 7 • Aperçu du processus de définition des problématiques importantes
G4-27	<p>Indiquer les thèmes et préoccupations clés soulevées dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment par son reporting. Indiquer les groupes de parties prenantes qui ont soulevé chacun des thèmes et questions clés.</p> <p>En 2014, nous avons déterminé que les problématiques importantes étaient : satisfaction de la clientèle, gestion des risques, confidentialité et sécurité des données, intégrité et gouvernance de l'entreprise, diversité et inclusion, éducation financière, financement responsable, valeur économique créée, santé et bien-être des employés, engagement des employés, écoefficacité, dons aux collectivités, logement à prix abordable, changements climatiques, accès aux services bancaires, produits et services, approvisionnement, rémunération des dirigeants et politiques fiscales.</p> <p>Un aperçu des questions clés et des mesures prises par la TD se trouve à la page 8 de notre Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2014.</p> <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'écoute de nos parties prenantes • Panel de parties prenantes : Rapport RE, p. 7-8 • Rapport complet du panel de parties prenantes, p. 3-7 • Liste de parties prenantes et des domaines d'intérêt en matière d'environnement • Rapport annuel 2014 de l'Ombudsman de la TD p. 4-8

Profil du rapport

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-28	<p>Période de reporting</p> <p>Du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014.</p>
G4-29	<p>Date du dernier rapport publié.</p>

[Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2013.](#)

G4-30

Reporting cycle

Cycle de reporting Annuel.

G4-31

Indiquer la personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu.

Adresse courriel pour l'envoi de questions au sujet de la responsabilité d'entreprise et du rendement : crreport@td.com

G4-32

Indiquer l'option de « conformité » choisie par l'organisation

La TD suit les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) dans ses rapports sur la responsabilité d'entreprise depuis 2007. Le rapport de 2014 est rédigé selon les lignes directrices G4 et répond aux critères « Essentiels ».

G4-33

Indiquer la politique et pratique courante de l'organisation visant à solliciter une vérification externe du rapport.

Certains indicateurs de rendement ont reçu une certification externe d'Ernst & Young s.r.l. Ernst & Young a effectué un examen limité d'une série d'indicateurs de rendement clés de la TD ainsi que des émissions de gaz à effet de serre et des données sur la carboneutralité et la consommation de papier de la TD.

La TD a obtenu une certification externe de 15 mesures de son rendement social de 2010 à 2013. Nous avons confiance en la fiabilité des données et des systèmes utilisés pour les recueillir. Nous profitons de la transition vers les Lignes directrices G4 pour réévaluer les indicateurs de rendement clés de la TD, pour qu'ils correspondent tant à nos problématiques importantes qu'à notre stratégie future. La vérification externe des données non financières joue un rôle clé dans notre reddition de comptes; c'est pourquoi nous solliciterons de nouveau une validation externe lorsque les indicateurs de rendement clés auront été confirmés.

[+ Rapport de certification indépendant des données sur les gaz à effet de serre de 2014](#)

[+ Rapport de certification indépendant des données sur la carboneutralité de 2014](#)

+ Rapport de vérification des Obligations vertes

Ernst & Young s.r.l. est le vérificateur financier de la TD. Le Comité d'audit est responsable des services d'audit à l'échelle de la TD.

Gouvernance

Élément d'information	Description
G4-34	<p data-bbox="378 583 1495 688">Indiquer la structure de la gouvernance de l'organisation Identifier les comités responsables des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux.</p> <p data-bbox="378 762 1024 800"><u>Le conseil d'administration et ses comités</u></p> <p data-bbox="378 835 902 873">Renseignements supplémentaires :</p> <ul data-bbox="431 905 1365 1037" style="list-style-type: none">• <u>Structure de gouvernance de la responsabilité d'entreprise</u>• <u>Gouvernance en matière de diversité</u>• <u>Gouvernance en matière d'environnement</u>
G4-38	<p data-bbox="378 1119 1463 1188">Indiquer la composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités.</p> <p data-bbox="378 1262 1373 1299">Diversité du conseil d'administration (en date du 31 octobre 2014)</p> <ul data-bbox="431 1331 1256 1463" style="list-style-type: none">• Administratrices : 31 %• Administrateurs provenant de minorités visibles : 12 %• Administrateurs indépendants : plus de 87 % <p data-bbox="378 1507 922 1545">Renseignements supplémentaires :</p> <ul data-bbox="431 1577 1479 1791" style="list-style-type: none">• Une description complète des responsabilités, de l'expérience et des compétences des membres du conseil d'administration de la TD se trouve dans notre <u>Circulaire de procuration</u>, aux pages 6 à 13.• Indépendance des membres du conseil d'administration : <u>CP</u>, p. 64• Politique de diversité : <u>CP</u>, p. 71
G4-39	<p data-bbox="378 1869 1414 1938">Préciser si le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction.</p>

	Les postes de président du conseil d'administration et de chef de la direction de la TD sont distincts.
G4-40	<p>Indiquer le processus de nomination (diversité, indépendance, expertise, participation des parties prenantes).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nomination des administrateurs : CP, p. 70 • Matrice des compétences, CP, p. 71
G4-41	<p>Indiquer les processus mis en place afin que l'instance supérieure de gouvernance s'assure que les conflits d'intérêts sont évités et gérés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conflits d'intérêt des administrateurs : CP, p. 70
G4-43	<p>Indiquer les mesures prises pour développer et améliorer les connaissances collectives de l'instance supérieure de gouvernance relatives aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux.</p> <p>La responsabilité d'entreprise fait partie intégrante de la stratégie de la TD et est administrée à l'intérieur du cadre des contrôles internes, de la gouvernance et des processus de gestion des risques.</p> <p>Voir Structure de gouvernance de la responsabilité d'entreprise</p> <p>Renseignements supplémentaires :</p> <p>Gouvernance en matière d'environnement</p> <p>Gouvernance en matière de diversité</p>
G4-45	<p>Indiquer le rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts, risques et opportunités économiques, environnementaux et sociaux.</p> <p>Voir la description de la gouvernance de la responsabilité d'entreprise pour G4-43</p> <p>Voir également le Rapport du panel de parties prenantes 2014. Les commentaires du panel de parties prenantes sont relus et discutés par le comité directeur sur la responsabilité d'entreprise et le Conseil de la responsabilité sociale.</p>
G4-46	Indiquer le rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'examen

de l'efficacité des processus de gestion des risques de l'organisation concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux.

Le comité de gouvernance supervise la stratégie et le rendement de la TD en matière de responsabilité d'entreprise. Les responsabilités ci-dessous sont inscrites dans sa charte :

- Passer en revue et évaluer la stratégie et les rapports de la TD en matière de responsabilité d'entreprise, notamment en surveillant sa performance dans les domaines environnementaux et sociaux;
- Se tenir au courant des tendances internationales et des pratiques exemplaires en matière de présentation de la performance non financière et informer le conseil d'administration sur les questions sociales et environnementales, le cas échéant.

Renseignements supplémentaires :

- [Chartes du conseil](#)
- [Évaluations du conseil](#)

G4-48

Indiquer le comité ou le poste de plus haut niveau qui examine et approuve de façon officielle le rapport de développement durable de l'organisation et s'assure que tous les Aspects pertinents sont traités.

Le chef de la direction approuve le Rapport sur la responsabilité d'entreprise.

G4-49

Indiquer le processus pour informer l'instance supérieure de gouvernance des réclamations majeures.

Les actionnaires, les employés et d'autres parties prenantes peuvent communiquer avec le conseil d'administration en s'adressant à son président.

Par la poste :
Brian M. Levitt
Président du conseil d'administration
La Banque Toronto-Dominion
P.O. Box 1, Toronto-Dominion Centre
Toronto (Ontario) M5K 1A2

- Par courriel, en communiquant avec les Service des relations avec les actionnaires de la TD au tdshinfo@td.com

G4-51	<p>Indiquer le lien entre les critères de performance de la politique de rémunération et les objectifs économiques, environnementaux et sociaux de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération des dirigeants : Rapport RE, p. 14 • Détails sur la rémunération des dirigeants : CP, p. 27 et suivantes
G4-52	<p>Indiquer le processus de détermination de la rémunération.</p> <ul style="list-style-type: none"> • CP, p. 27 et suivantes.
G4-53	<p>Indiquer le mode de sollicitation et de prise en compte des opinions des parties prenantes en matière de rémunération, y compris les résultats des votes sur les politiques et propositions de rémunération.</p> <ul style="list-style-type: none"> • CP, p. 27 et suivantes • À l'assemblée générale annuelle, les actionnaires peuvent prendre part à un vote non exécutoire sur les orientations en matière de rémunération des dirigeants. Vous trouverez les résultats du vote dans notre site Web. En 2014, la proposition a été adoptée à environ 93 % des voix.

Éthique et intégrité

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
G4-56	<p>Décrire les valeurs et les principes de l'organisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes directeurs • Profil de leadership • Code de conduite
G4-57	<p>Indiquer les mécanismes internes et externes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi et les questions liées à l'intégrité de l'organisation, tels que les services d'aide et d'assistance.</p> <p>Les employés sont encouragés à suivre le Processus de résolution des</p>

plaintes des employés pour régler tout problème ou toute question. Clairement défini et facilement accessible sur notre intranet, ce processus garantit qu'une plainte est officiellement consignée et transmise au bon destinataire et qu'elle est traitée rapidement sans crainte de représailles.

Si un employé n'est pas à l'aise de parler directement à son directeur ou à un membre des ressources humaines de ses problèmes ou préoccupations, la Ligne de dénonciation TD est un autre canal de communication confidentiel. Les employés peuvent nous faire part, de manière anonyme, de préoccupations au sujet de l'intégrité de la comptabilité et des contrôles internes de la TD ou de questions de vérification, ainsi que de toute inquiétude concernant des problèmes éthiques, de conduite personnelle, d'intégrité ou de professionnalisme.

Le Bureau de l'ombudsman des employés permet à ces derniers de se faire entendre en toute confiance et propose un soutien confidentiel, impartial – et qui ne laisse pas de trace – sur des problèmes liés au travail.

G4-58

Indiquer les mécanismes internes et externes utilisés pour faire part des réclamations relatives à des comportements non respectueux de l'éthique et de la loi et à des questions d'intégrité de l'organisation.

La [Ligne de dénonciation TD](#) est un moyen de signalement indépendant, confidentiel et anonyme (sauf là où la loi l'interdit) pour faire part de vos préoccupations financières ou éthiques. Les membres du public qui constatent ou soupçonnent une infraction au Code de conduite ou qui ont des plaintes à formuler concernant d'autres questions éthiques, juridiques ou réglementaires sont également invités à faire part de leurs préoccupations au moyen de la Ligne de dénonciation.

[EthicsPoint](#) est le fournisseur tiers indépendant qui a été choisi pour offrir une voie de communication confidentielle et anonyme.

Économie

Éléments spécifiques d'information

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	La stratégie d'affaires de la TD consiste à réaliser une croissance rentable à

long terme en mettant en place de solides filiales et en fournissant de la valeur à nos clients, à nos actionnaires et à la collectivité dans son ensemble.

Responsabilité

- Conseil d'administration
- Chef de la direction
- Équipe de la haute direction

Façons de mesurer notre approche et notre impact

- Rendement financier et non financier

Renseignements supplémentaires

- [RA](#) – Message du chef de la direction
- Message du chef de la direction : [Rapport RE](#), p. 1
- Valeur économique : [Rapport RE](#), p. 17

G4-EC1

Valeur économique directe créée et distribuée

- Valeur économique : [Rapport RE](#), p. 17.

FS-EC1

Indiquer la valeur des programmes d'investissement pour les communautés, par catégorie, région, période et intérêt.

- Dons aux collectivités : [Rapport RE](#), p. 48-51
- Aperçu de l'investissement communautaire

G4-EC2

Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques

- Adaptation aux changements climatiques : [Rapport RE](#), p. 37
- [Politique environnementale de la TD](#)
- Dossier présenté par la TD au Carbon Disclosure Project , accessible dans leur [site Web](#)
- [Processus de gestion des risques environnementaux et sociaux en matière de crédit](#)

G4-EC3

Étendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies.

Les régimes d'avantages sociaux de la TD offrent aux employés un filet de sécurité, grâce à des protections de base en cas de décès, d'invalidité ou de maladie grave, ainsi qu'un moyen d'assurer leur revenu de retraite.

- [Sommaire des avantages sociaux des employés de la TD](#)

Impacts économiques indirects

Élément d'information	Description
DAM	<p>Décrire les efforts pour comprendre les impacts économiques indirects.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur économique – Impacts directs et indirects : Rapport RE, p. 17 • Matrice de l'importance des problématiques : Rapport RE, p. 9 • À l'écoute de nos parties prenantes • Approvisionnement : Rapport RE, p. 55 • Politiques fiscales : Rapport RE, p. 57 • Capital naturel : Rapport RE, p. 36
G4-EC7	<p>Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas : La préservation du patrimoine pour les générations à venir • Logement abordable : Rapport RE, p. 53 <p>Les impacts de nos investissements commerciaux sont pris en compte lorsque nous évaluons les projets en fonction des Principes de l'Équateur et lorsque nous prêtons à des compagnies utilisant des technologies propres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La TD et les Principes de l'Équateur • Obligations vertes TD : Rapport RE, p. 46
G4-EC8	<p>Impacts économiques indirects substantiels, y compris importance de ces impacts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les collectivités : Rapport RE, p. 48-54, pour un aperçu des répercussions des dons de la TD, y compris les dons en nature et les

heures de bénévolat

- Approvisionnement : [Rapport RE](#), p. 55, pour voir l'impact de la Politique d'approvisionnement responsable et des programmes pour la diversité des fournisseurs de la TD
- Accès aux services bancaires : [Rapport RE](#), p. 23, pour voir comment la TD tente d'améliorer l'accès aux services bancaires pour différentes clientèles, y compris les nouveaux arrivants
- Logement abordable : [Rapport RE](#), p. 53, pour voir comment la TD réinvestit dans les collectivités locales pour offrir des options de logement abordables aux personnes à revenu faible à modéré
- Politiques fiscales : [Rapport RE](#), p. 57, pour un aperçu des impôts et taxes que nous payons et recueillons

Environnement

Énergie

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	<p>L'écoefficacité signifie faire plus avec moins, c'est-à-dire trouver de nouvelles façons d'accroître notre volume d'affaires tout en réduisant notre impact sur l'environnement. L'écoefficacité présente des avantages évidents pour une entreprise : amélioration des processus, réduction des coûts et amélioration du niveau de satisfaction des clients et des employés.</p> <p>Responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none">• Gouvernance environnementale <p>Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul style="list-style-type: none">• Réduction des émissions de GES• Réduction de la consommation d'énergie• Réduction de la consommation de papier• Réduction de la consommation d'eau• Taux de détournement des déchets <p>Politiques applicables de la TD</p> <ul style="list-style-type: none">• Cadre de gestion des risques de la TD

	<ul style="list-style-type: none"> • Politique environnementale de la TD • Système de gestion environnementale • Notre engagement à avoir un bilan neutre en carbone • Cibles d'efficacité volontaires <p>Renseignements supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche de gestion relative à l'efficacité : Rapport RE, p. 39 • Annexe : Données sur le rendement (p. ix) – Tableau des objectifs environnementaux
G4-EN3	<p>Consommation énergétique au sein de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe : Données sur le rendement (p. i) • Notes sur les émissions de GES
G4-EN5	<p>Intensité énergétique</p> <p>Pour des mesures de l'intensité de la consommation d'énergie, voir l'annexe (Données sur le rendement). Voici ce que la TD calcule :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensité de la consommation d'énergie (kWh par pied carré) • Intensité de la consommation d'énergie (kWh par million de dollar de produit)
G4-EN6	<p>Réduction de la consommation énergétique à la suite d'initiatives de conservation et d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détails des projets écoénergétiques de la TD • Rapport RE, p. 39

Émissions

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	Notre engagement à maintenir un bilan neutre en carbone constitue la base de notre soutien à une économie à faibles émissions de carbone.

Responsabilité

- [Gouvernance environnementale](#)

Façons de mesurer notre approche et notre impact

- Réduction des émissions de GES

Politiques applicables de la TD

- [Politique environnementale de la TD](#)
- Système de gestion environnementale
- Notre engagement à avoir un bilan neutre en carbone
- Cibles d'efficacité volontaires

Renseignements supplémentaires

- Approche de gestion relative à l'efficacité : [Rapport RE](#), p. 39
- [Annexe : Données sur le rendement](#) (p. ix)

Le secteur bancaire n'est pas assujéti à des règlements ou à des politiques relatifs aux émissions. La TD s'est donné le mandat d'être une banque carboneutre; pour y parvenir, nous achetons des crédits de compensation des émissions.

- [Liste des fournisseurs de crédits d'énergie renouvelable et de crédits de compensation de carbone de la TD](#)
- Dossier présenté par la TD au Carbon Disclosure Project, accessible dans leur [site Web](#)

G4-EN15

Émissions directes de GES (portée 1)

- [Annexe : Données sur le rendement](#) (page i)
- [Notes sur les émissions de GES](#)

FS-EN15

Émissions résultant des déplacements d'affaires

- [Annexe : Données sur le rendement](#) (page ii)

G4-EN16

Émissions indirectes de GES (portée 2)

- [Annexe : Données sur le rendement](#) (page i)
- [Notes sur les émissions de GES](#)

G4-EN17	<p>Autres émissions indirectes de GES (portée 3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe : Données sur le rendement (page i) • Notes sur les émissions de GES
G4-EN18	<p>Intensité des émissions de GES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe : Données sur le rendement (page i)
G4-EN19	<p>Réduction des émissions de GES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES grâce aux immeubles verts : Annexe : Données sur le rendement (page v) • Réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES grâce aux solutions technologiques écologiques : Annexe : Données sur le rendement (page ii) • Réduction des émissions de GES grâce aux rabais d'assurance et aux prêts pour des projets relatifs à l'énergie solaire : Rapport RE, p. 45 • Réduction des émissions de GES grâce à Nation verte TD : Rapport RE, p. 31

Rendement social : Pratiques en matière d'emploi

Diversité et égalité des chances

Élément d'information	Description
DAM	<p>Référence ou réponse</p> <p>Nous adoptons une approche intégrée de la diversité et de l'inclusion, qui comprend des initiatives destinées aux employés, aux clients et aux collectivités. Le Conseil de la diversité de la direction, formé de hauts dirigeants de la TD, établit la stratégie en la matière et supervise nos progrès.</p> <p>Responsabilité</p>

- [Gouvernance en matière de diversité](#)
- Mise en œuvre au quotidien par tous les gestionnaires de personnel

Façons de mesurer notre approche et notre impact

- Diversité de notre effectif par rapport à celle de la main-d'œuvre disponible sur le marché du travail
- Résultats du sondage sur l'engagement des employés à l'échelle mondiale (Info TD)
- Position sur l'égalité des chances
- Formation de sensibilisation à la diversité pour tous les nouveaux employés
- Participation volontaire des employés au Sondage sur l'équité en matière d'emploi (Canada)
- Participation à des études annuelles externes, comme les sondages sur les meilleurs employeurs en matière de diversité et l'enquête d'Aon Hewitt sur les employeurs de choix

Politiques applicables de la TD

- Politique en matière de diversité et d'emploi
- [Code de conduite et d'éthique professionnelle](#)
- Politique de respect en milieu de travail
- Politique d'adaptation du lieu de travail
- Lignes directrices en matière de transition de genre en milieu de travail

Renseignements supplémentaires

- Diversité et inclusion : [Rapport RE](#), p. 32

G4-LA12

Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité.

- Composition du conseil d'administration : [Rapport RE](#), p. 13, et [CP](#), p. 6-12.
- [Profil de l'effectif du Groupe Banque TD en 2014, par âge et catégories d'employés \(PDF\)](#)
- Employés par groupe de diversité : [Annexe : Données sur le rendement](#) (p. xiii)

Communautés locales

Élément d'information	Description
DAM	<p data-bbox="386 352 1490 506">Depuis plus de 150 ans, l'approche d'investissement communautaire de la TD témoigne de notre engagement à soutenir les collectivités à long terme et de notre volonté d'avoir une influence sociale et économique concrète grâce à nos investissements.</p> <p data-bbox="386 541 613 579">Responsabilité</p> <ul data-bbox="431 617 1341 737" style="list-style-type: none">• Conseil de la responsabilité sociale• Mise en œuvre au quotidien par le vice-président, Relations communautaires <p data-bbox="386 783 1166 821">Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul data-bbox="431 856 1479 1150" style="list-style-type: none">• Nous utilisons, comme référence en matière de dons d'entreprise, le standard de 1 % des profits avant impôt que proposent Imagine Canada et la Giving USA Foundation.• Pourcentage des dons visant les domaines d'intervention prioritaires• Pourcentage des dons servant à favoriser la diversité et l'inclusion dans les domaines prioritaires• Nombre de bénévoles de la TD actifs <p data-bbox="386 1192 854 1230">Politiques applicables de la TD</p> <ul data-bbox="431 1266 1377 1444" style="list-style-type: none">• Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD• Politique de lutte contre le trafic d'influence et la corruption• Lignes directrices pour le financement au Canada• Lignes directrices pour le financement aux États-Unis <p data-bbox="386 1486 906 1524">Renseignements supplémentaires</p> <ul data-bbox="431 1560 1141 1644" style="list-style-type: none">• Renforcer nos collectivités : Rapport RE, p. 48• Annexe : Données sur le rendement (p. xiv)
G4-SO1	<p data-bbox="386 1724 1479 1829">Pourcentage de sites ayant mis en place une participation des communautés locales, des évaluations des impacts et des programmes de développement.</p> <p data-bbox="386 1902 1503 1976">La TD se sert des cadres de travail et des politiques ci-dessous pour évaluer sa participation et l'impact de ses activités sur les collectivités locales. Ils</p>

s'appliquent à l'ensemble de nos activités, sauf la Community Reinvestment Act, une loi fédérale américaine.

- Dons aux collectivités : [Rapport RE](#), p. 48-49
- Financement social et développement communautaire : [Rapport RE](#), p. 50
- Soutenir les collectivités défavorisées aux États-Unis : [Rapport RE](#), p. 50
- [À l'écoute de nos parties prenantes](#)

Les problématiques et les préoccupations peuvent être signalées au moyen des processus de la TD. Voir plus de renseignements sur le [service à la clientèle](#) et la [Ligne de dénonciation TD](#).

G4-SO2

Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales.

L'approche de la TD en matière de responsabilité d'entreprise repose sur quatre principaux thèmes, dont le renforcement des collectivités. Pour y parvenir, la TD soutient plus de 5 000 organismes qui contribuent à enrichir et à renforcer les collectivités locales. La TD fait don de millions de dollars annuellement pour des causes que nos clients, nos employés et nos parties prenantes ont à cœur.

Renseignements supplémentaires

- Impacts directs et indirects : [Rapport RE](#), p. 17
- [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité 2014 de la TD](#), notamment les succursales ouvertes ou fermées au Canada

G4-FS13

Initiatives en vue d'améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes défavorisées

- Accès aux services bancaires : [Rapport RE](#), p. 22
- Éducation financière des clients : [Rapport RE](#), p. 26
- Éducation financière pour les collectivités : [Rapport RE](#), p. 51-52
- [La TD et les communautés autochtones du Canada](#)

G4-FS14

Points d'accès dans les régions peu peuplées ou défavorisées sur le plan économique, par catégorie.

- Accès aux services bancaires : [Rapport RE](#), p. 22
- Produits et services : [Rapport RE](#), p. 24-25

- [Services bancaires à frais modiques](#)
- [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité 2014 de la TD](#), notamment les succursales ouvertes ou fermées au Canada

Références supplémentaires :

- [Site Web pour les Néo-Canadiens](#)
- [Une question de Fierté : Célébrer la communauté LGBTQA](#)
- [La TD et les communautés autochtones du Canada](#)

Rendement social : Responsabilité des produits

Étiquetage des produits et des services

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	<p>L'étiquetage des produits et services est l'un des aspects de l'approche de la TD en matière de produits et services.</p> <p>Nos employés sont encouragés à prendre suffisamment de temps pour expliquer les enjeux et répondre aux questions. L'information sur nos produits et nos frais est facilement accessible dans nos succursales et centres de placement, ainsi que sur notre site Web, et nos lignes directrices exigent que nous la présentions en des termes faciles à comprendre.</p> <p>Responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité partagée entre Conformité, Marketing, Produits et Distribution <p>Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats obtenus en matière de satisfaction de la clientèle • Ventes • Fidélisation de la clientèle • Accessibilité des services • Succursales accessibles à l'échelle du réseau • Suivi interne et tests périodiques <p>Politiques applicables de la TD</p>

- Politiques de conformité aux exigences réglementaires
- Politique de diversité et d'inclusion
- [Code de conduite et d'éthique professionnelle de la TD](#)
- [Code de conduite et engagements envers le public](#)

Renseignements supplémentaires

- Produits et services : [Rapport RE](#), p. 24
- Service à la clientèle : [Rapport RE](#), p. 18
- Éducation financière des clients : [Rapport RE](#), p. 26

G4-PR3

Type d'information sur les produits et services et leur étiquetage par les procédures de l'organisation.

- Description de nos produits et services par secteur d'activité : [Activités](#)
- La TD respecte de nombreux [codes de conduite et engagements envers le public](#) du secteur bancaire.
- Comment nous vendons nos produits et services : [Rapport RE](#), p. 25
- [Renseignements sur les produits](#)

G4-PR4

Nombre total d'incidents de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant l'information sur les produits et services et leur étiquetage.

En 2014, il n'y a eu aucun cas de non-conformité aux règlements et aux codes d'autoréglementation touchant toute forme de communication marketing relative aux produits et services.

G4-PR5

Résultats des enquêtes de satisfaction client.

- Service à la clientèle : [Rapport RE](#), p. 18
- [Annexe : Données sur le rendement](#) (p. x)

Être à l'écoute de nos clients

Au cœur de la stratégie d'affaires de la TD, il y a le service à la clientèle légendaire. En 2014, nous avons communiqué avec plus de 600 000 clients pour qu'ils nous fassent part de leur opinion. Nous voulions savoir s'ils étaient susceptibles de recommander la TD à leurs amis, aux membres de leur famille ou à leurs collègues, à la suite d'une visite récente ou d'un appel récent.

	<p>Les résultats de ces sondages permettent de déterminer l'indice d'expérience de la clientèle (IEC) au Canada et l'indice WOW de la clientèle (IWC) aux États-Unis. Nous utilisons ces deux indices pour fixer des cibles et stimuler l'amélioration; les résultats ont une incidence directe sur la rémunération du personnel.</p>
G4-FS15	<p>Politiques sur la conception et la vente équitable de produits et de services financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • La TD respecte de nombreux codes de conduite et engagements envers le public du secteur bancaire. • Comment nous vendons nos produits et services : Rapport RE, p. 25 • Renseignements sur les produits
G4-FS16	<p>Initiatives pour améliorer la compréhension des notions financières de base, par type de bénéficiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éducation financière des clients : Rapport RE, p. 26 • Éducation financière des collectivités : Rapport RE, p. 51-52

Respect de la vie privée

Élément d'information	Description
	Référence ou réponse
DAM	<p>Le respect de la vie privée des clients est l'un des aspects de l'approche de la TD en matière de confidentialité et de sécurité des données partout dans le monde.</p> <p>La TD surveille activement, gère et continue d'améliorer sa capacité d'atténuer les risques relatifs à la technologie et à la sécurité de l'information en déployant des programmes à l'échelle de l'entreprise, en adoptant des pratiques exemplaires, en évaluant les vulnérabilités et les menaces, et en y répondant fermement.</p> <p>Responsabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef de la gestion des risques • Chef, Protection des renseignements personnels • Premier vice-président, Gestion du risque technologique et Sécurité de l'information

	<p>Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuité du service et des systèmes • Suivi des incidents et évaluations du risque <p>Politiques applicables de la TD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code de protection de la vie privée • La TD dispose de politiques additionnelles pour assurer le respect de la vie privée et la sécurité des données, et lutter contre la fraude. <p>Renseignements supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection des renseignements personnels et sécurité des données : Rapport RE, p. 20 • Convention sur la confidentialité de la TD
G4-PR8	<p>Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients.</p> <p>Au Canada, une plainte relative à la protection de la vie privée a été présentée par un client pour laquelle le Commissariat à la protection de la vie privée (CPVP) du Canada a tranché en faveur du client. Il s'agit d'une plainte de plus qu'en 2013, où il n'y en avait eu aucune.</p>

Rendement social : Société

Conformité

Élément d'information	Description
DAM	<p>La conformité est l'un des aspects de l'approche globale de gestion des risques de la TD.</p> <p>L'un des principes directeurs de la TD consiste à prendre seulement les risques que nous comprenons et que nous pouvons gérer. Les membres de la direction et les employés de la TD suivent le cadre de gestion des risques de l'entreprise et notre énoncé de tolérance au risque pour une compréhension commune de notre façon de gérer les risques.</p>

Le mandat du Service de la conformité de la TD est de gérer les risques liés à la conformité pour l'ensemble de la TD, conformément aux politiques établies et approuvées par le Comité d'audit et le Comité du risque.

Responsabilité

- Chef de la gestion des risques, chef de la direction, équipe de la haute direction, Comité du risque du conseil d'administration et conseil d'administration

Façons de mesurer notre approche et notre impact

- Gestion des risques : [RA](#), p. 63

Politiques applicables de la TD

- La TD dispose de plusieurs politiques pour la gestion des catégories de risques majeures.

Renseignements supplémentaires

- Gestion des risques : [Rapport RE](#), p. 15

G4-SO8

Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour non respect des lois et des réglementations

Cas de non-conformité signalés 2014

Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques.¹ : **1²**

Valeur monétaire des amendes importantes³ (en millions de dollars) : **0**

Nombre total de sanctions non monétaires pour non-respect de la loi et de la réglementation : **0**

¹ Actions ayant potentiellement dépassé les 25 millions de dollars de dommages et(ou) de dépenses juridiques.

² Un seul cas regroupant plusieurs actions reliées concernant des allégations de complot civil et d'infraction à la Loi sur la concurrence.

³ Nous avons établi que toute amende de nature réglementaire dont le montant est de 1 million de dollars ou plus est considérée comme importante. Les amendes de nature administrative ne sont pas considérées comme importantes.

Portefeuille de produits

Élément d'information	Description
DAM	<p data-bbox="386 386 1500 617">La TD met en œuvre une gamme de politiques et procédures pour gérer les répercussions de ses produits et services. Ainsi, nous respectons nos obligations réglementaires ainsi que nos politiques internes additionnelles quant aux services bancaires responsables et aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos activités de prêt et d'investissement.</p> <p data-bbox="386 655 613 688">Responsabilité</p> <ul data-bbox="431 726 1094 810" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 726 964 760">• Gouvernance environnementale<li data-bbox="431 772 1094 810">• Comité du risque d'atteinte à la réputation <p data-bbox="386 852 1166 886">Façons de mesurer notre approche et notre impact</p> <ul data-bbox="431 924 1500 1134" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 924 1500 1037">• Opérations de prêts aux entreprises passées en revue conformément au processus de gestion des risques environnementaux et sociaux de la TD<li data-bbox="431 1050 1386 1083">• Opérations de financement de projet – Principes de l'Équateur<li data-bbox="431 1096 1256 1134">• Nombre d'engagements envers les parties prenantes <p data-bbox="386 1176 857 1209">Politiques applicables de la TD</p> <ul data-bbox="431 1247 1451 1562" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 1247 1029 1281">• Cadre de gestion des risques de la TD<li data-bbox="431 1293 1003 1327">• Politique environnementale de la TD<li data-bbox="431 1339 1036 1373">• Système de gestion environnementale<li data-bbox="431 1386 1451 1465">• Processus de gestion des risques environnementaux et sociaux en matière de crédit de la TD (PDF)<li data-bbox="431 1478 808 1512">• Principes de l'Équateur<li data-bbox="431 1524 1214 1562">• Approche d'investissement durable de GPTD (PDF) <p data-bbox="386 1604 906 1638">Renseignements supplémentaires</p> <ul data-bbox="431 1675 1425 1709" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 1675 1425 1709">• Financement et investissements responsables, Rapport RE, p. 43
G4-FS1	<p data-bbox="386 1793 1360 1864">Politiques comprenant des volets environnementaux et sociaux particuliers appliqués aux secteurs d'activité</p> <ul data-bbox="431 1936 1143 1969" style="list-style-type: none"><li data-bbox="431 1936 1143 1969">• Financement responsable : Rapport RE, p. 42

	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'approvisionnement responsable : Rapport RE, p. 55
G4-FS2	<p>Procédures d'évaluation et d'identification des risques environnementaux et sociaux dans les secteurs d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> Processus de gestion des risques environnementaux et sociaux en matière de crédit de la TD Politique d'approvisionnement responsable : Rapport RE, p. 55
G4-FS3	<p>Processus de surveillance de la mise en œuvre et de la conformité aux exigences environnementales et sociales dont il est fait état dans les ententes ou les transactions.</p> <ul style="list-style-type: none"> Financement responsable : Rapport RE, p. 42 Politique d'approvisionnement responsable : Rapport RE, p. 55
G4-FS6	<p>Pourcentage du portefeuille par région, taille, pour chaque secteur d'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des secteurs d'exploitation : RA, p. 26-39
G4-FS7	<p>Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice social par secteur d'activité et ventilé par objet.</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits et services : Rapport RE, p. 24 Assistance TD : Rapport RE, p. 26 Logement abordable : Rapport RE, p. 53 La TD et les communautés autochtones du Canada
G4-FS8	<p>Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice environnemental par secteur d'activité et ventilé par objet.</p> <ul style="list-style-type: none"> Options de produits écologiques : Rapport RE, p. 45-46 Investissements de la TD dans une économie à faibles émissions de carbone : Rapport RE, p. 38

Responsabilité active

Élément d'information	Description
DAM	<p>Référence ou réponse</p> <p>Gestion de Placements TD (GPTD) gère des actifs totalisant plus de 250 milliards de dollars pour le compte d'investisseurs de détail et institutionnels. Elle est la seule entreprise de placement associée à une grande institution financière canadienne à être signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations Unies. GPTD croit qu'une analyse des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) procure une perspective supplémentaire afin d'obtenir une analyse des risques plus solide.</p>
G4-FS10	<p>Pourcentage et nombre d'entreprises détenues dans le portefeuille de l'institution avec laquelle l'entreprise répondante a eu des échanges portant sur des questions environnementales et sociales.</p> <p>GPTD discute avec des entreprises de divers secteurs de la gestion et des pratiques gagnantes liées aux questions comportant un risque environnemental lié aux activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'essence et procédures de santé et sécurité liées aux activités ferroviaires • Utilisation, élimination et traitement de l'eau relativement à l'extraction de pétrole et de gaz naturel et à l'exploitation minière • Gestion des émissions de gaz à effet de serre relativement à l'extraction de pétrole et de gaz naturel et à l'activité ferroviaire • Infiltration de matières dangereuses dans les sites pendant l'extraction de pétrole et de gaz naturel • Questions d'intégrité et de sécurité concernant les pipelines • Invitation auprès d'entreprises à répondre au sondage du Carbon Disclosure Project <p>Renseignements supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissements responsables : Rapport RE, p. 44 • Approche d'investissement durable de GPTD • Transparency Report (anglais) de GPTD